

Votre magazine
municipal

Infos

Saint-Maur

N°86
JANV-FÉVRIER 2018

SM

RISQUE INONDATION

Saint-Maur sous tension

Lundi 29 janvier,
le ponton du Beach
submergé par la Marne



Budget 2018 :
L'amende SRU sera
fiscalisée
p.12-13



Stationnement :
le périmètre de la zone
bleue évolue
p.19



Les élèves font leur rentrée
dans le nouveau collège
Pissarro
p.20-21

lorangebleue.fr

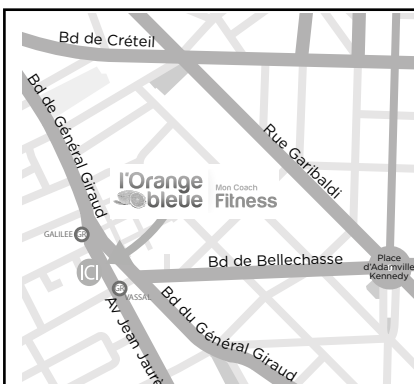


ON VOUS ATTEND

1 SEMAINE GRATUITE

= JUSQU'À 50 COURS COLLECTIFS À TESTER*

* 1 semaine découverte offerte sans engagement, toutes activités en illimité. Offre valable une seule fois par personne pour l'ensemble des clubs, du 5 au 28 février 2018 dans les clubs participants (liste sur lorangebleue.fr).



Adresse

3 Avenue Jean Jaurès
94100
ST MAUR DES FOSSES
01 48 86 94 27

LIBRE ACCÈS

6h-23h 7J/7

Libre accès en option,
voir conditions
d'abonnement en club.

UNIQUE ET N°1

**l'Orange
bleue**

Mon Coach
Fitness

ÉDITO 5

À LA UNE 7

Gestion du risque inondation : Saint-Maur sous tension - les services municipaux mobilisés 24h/24

Les bons réflexes en cas de crue • La vanne-secteur sera-t-elle bientôt mise en place ?

SAGE Marne Confluence : mieux prévenir le risque inondation

FINANCES 12

Budget 2018 : L'amende SRU sera fiscalisée

Interview de Sylvain Berrios, maire de Saint-Maur - Saint-Maur condamnée à être condamnée ?

VIE LOCALE 15

À vous la parole • Saint-Maur mobilisée : contre le survol aérien, pour des axes départementaux sécurisés, pour le maintien des bureaux de Poste de Champignol et de La Pie

CADRE DE VIE 19

Stationnement : le périmètre de la zone bleue évolue • Collège Pissarro : les élèves font leur rentrée dans le nouvel établissement - Prochaine étape : livraison du centre sportif Gilbert-Noël pour 2018

ENSEIGNEMENT 22

Rentrée scolaire : pensez à inscrire vos enfants ! • Les jeunes Saint-Mauriens chantent pour les seniors

CCJ : les jeunes prennent la parole

VIE ÉCONOMIQUE 24

Bienvenue aux nouveaux commerçants • Nos artisans ont du talent

Mappiness : des bières artisanales produites à Saint-Maur • Des récompenses pour les plus belles vitrines de Noël

SAINT-MAUR EN IMAGES 28

HOMMAGE 30

Pierre Pincemaille, un grand maître nous a quittés • E.R Priso M'Packo, un Saint-Maurien engagé s'en est allé

SPORT 31

Réparez vous-même votre bicyclette avec le Cyclo Recyclé

CULTURE 32

Au conservatoire de Saint-Maur, on y danse, on y danse... • Vos grands rendez-vous culturels • Agenda : le Printemps des poètes, Ciné-histoire...Le coup de coeur d'Ernest

EXPRESSION POLITIQUE 36



Informations pratiques, événements... Pour toute l'actualité quotidienne de votre ville, rendez-vous sur facebook.com/VilleSaintMaur



Pour retrouver nos actualités en vidéo, flashez-moi avec votre téléphone !

Directeur de la publication : Sylvain Berrios
Directeur de la communication : Béatrice Déon
Rédactrice en chef : Laëtitia Delouche
Rédaction, création graphique et régie publicitaire : Service communication
Crédit photos : Mairie de Saint-Maur-des-Fossés
Impression : Imprimerie de Compiègne
Dépôt légal : 2005

Hôtel de Ville - Avenue Charles-de-Gaulle
01 45 11 65 65



La fabrication de ce numéro a été financée à 100 % par les annonceurs publicitaires. Merci à eux pour leur confiance !



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Découvrir

Bouger

Créer

ACCUEIL DE LOISIRS

Rire

Jouer

Partager

INSCRIVEZ VOS ENFANTS !

sur saint-maur.com

VACANCES DE PRINTEMPS

inscriptions du 1^{er} au 26 mars

VACANCES D'ÉTÉ

inscriptions du 24 mai au 18 juin



@VilleSaintMaur

saint-maur.com



Faire front et tenir le cap

En ce début d'année 2018 où il est tradition de présenter ses vœux, les difficultés "pleuvent" sur Saint-Maur.

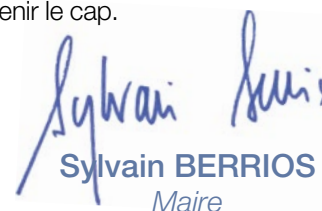
Ainsi un nouvel épisode de crue, à peine 18 mois après un premier épisode que l'on qualifiait à tort de « crue décennale ». En janvier, ce sont plusieurs centaines de Saint-Mauriens qui ont été particulièrement exposés. En quelques heures, ils ont vu à nouveau leurs caves et leurs garages inondés, principalement par capillarité, l'eau pénétrant par les réseaux. À nouveau, le service public municipal a su se montrer exemplaire : une cellule de crise disponible 24 heures sur 24, a renseigné, informé, rassuré, en complément des informations publiées en temps réel sur le site de la Ville et les réseaux sociaux. La réserve communale de sécurité, les services techniques, la police municipale et les agents de secteur sont allés au contact des habitants les plus touchés, ont installé les équipements de sécurité requis sur la voie publique, assuré la circulation, effectué des relevés, et veillé à prévenir tout trouble à l'ordre public. Et l'épisode n'est pas encore terminé ! **Je tiens à saluer la mobilisation des agents municipaux qui ont su se coordonner efficacement avec les services de l'État, du Département, ainsi que vos opérateurs de gaz, d'électricité et de téléphonie.** Une fois l'épisode terminé, nous devrons réhabiliter les berges : à peine remises en état après la crue de 2016, les berges et la voirie communale ont été de nouveau endommagées par la montée des eaux qui abîme durablement murs anti-crue, chaussées, trottoirs et pistes cyclables. Des investissements qu'il faudra réaliser d'urgence et budgéter, quelques semaines seulement après avoir voté le budget annuel de la commune.

Le budget, justement, porteur d'investissements alors que les mandatures précédentes avaient laissé la voirie et les équipements publics se dégrader. Le volume des investissements a été porté à hauteur de 29 millions d'euros qui bénéficieront aux équipements scolaires, culturels et sportifs. **Ce budget 2018 atteste de notre détermination à poursuivre les efforts consentis pour garantir l'indépendance de notre Ville et sa capacité à choisir son avenir.**

Et ce n'est pas l'objectif le plus facile. En effet depuis 2014, j'ai mené avec le Préfet du Val-de-Marne un travail de fond et de conviction afin de faire reconnaître la spécificité de notre commune en matière d'urbanisme. Ainsi notre PLU a pu être adopté, préservant le caractère résidentiel de notre boucle de la Marne, un contrat de mixité sociale a été signé. Mais le gouvernement a remis en cause tout ce travail avec la double volonté de faire construire à Saint-Maur 9000 logements uniquement sociaux et d'en maîtriser le peuplement. L'amende SRU a donc été triplée à 7,1 millions d'euros ! **Mais malgré ces pressions multiples, je refuse de renoncer à nos choix d'une ville harmonieuse, à taille humaine, respectueuse de son environnement. Je refuse de faire de Saint-Maur l'otage du "tout béton et tout logement social", aussi idéologique qu'absurde, que l'on voudrait nous imposer.** Puisque nous sommes condamnés à être condamnés, j'ai décidé de fiscaliser l'amende.

Heureusement, ce mois de janvier porte aussi de belles réussites qui se sont traduites par une attention de chaque instant pour les grands chantiers qui structureront durablement le visage de la Ville : ZAC des Facultés et Grand Paris Express. L'ouverture du nouveau collège Camille Pissarro est une belle réussite, mais les ajustements de dernière minute ont obligé le service public municipal à travailler à flux tendu pour accueillir à temps les jeunes saint-mauriens. Et si les travaux du Grand Paris Express sont lancés, il faut suivre le chantier comme le lait sur le feu, saisir l'opérateur pour garantir la sécurité des traversées piétonnes, alerter sur les risques encourus sur les grands axes traversant, non conçus pour accueillir des ballets de poids-lourds. Enfin, la tranquillité des riverains fait l'objet d'une attention toute particulière, la Ville exigeant d'être informée en amont et d'avoir des garanties quant à la limitation des nuisances subies.

De nombreux sujets donc, mais notre détermination est là. Intacte. Pour faire front et tenir le cap.


Sylvain BERRIOS
Maire



Avec nous, c'est plus sûr.

FENÊTRES • PORTES • VOILETS • PORTAILS • CLÔTURES
PORTES DE GARAGE • STORES • PORTES BLINDÉES

Qui va faire des économies ?



Vite profitez en...
avant qu'il ne soit
trop tard !

TVA À 5,5%
TAUX RÉDUIT*
-15% DE CRÉDIT
D'IMPÔT*

Pour toute commande avec acompte versé et encaissé entre le 1er janvier et le 30 juin 2018, au-delà de cette date il n'y a plus de crédit d'impôt.



Installés près de chez vous et professionnels de la menuiserie depuis plus de 20 ans, mon équipe et moi-même vous accompagnons et vous conseillons dans la réalisation de votre projet.

Animés par des valeurs **d'expertise technique** et de **proximité avec nos clients**, nous vous garantissons des conseils avisés, des produits de qualité dûment labellisés fabriqués en France et bien sûr **une pose dans les règles de l'art** gage d'efficacité et de longévité.

PROXIRENOV • 8 avenue du Bac • Saint Maur/La Varenne
01.84.23.02.02 • www.proxirenov.com



Gestion du risque inondation : Saint-Maur sous tension

Saint-Maur a connu ces dernières semaines un épisode de crue important lié au cumul de pluies exceptionnel de ce début d'année, l'un des plus importants depuis 1900 selon Météo France. Préparée au risque de montée des eaux, grâce à un plan communal de sauvegarde et à une réserve communale de sécurité civile, la Ville a su mettre tout en œuvre pour garantir la sécurité du territoire.

La gestion d'une crue est toujours un exercice délicat pour les collectivités bordées par des cours d'eau. Particulièrement exposée au risque inondations, la Ville a ainsi souhaité s'y préparer activement. C'est pourquoi elle a élaboré en 2014 un plan communal de sauvegarde, qui définit l'organisation et la coordination des moyens humains et matériels nécessaires. Elle s'est aussi dotée d'une réserve communale de sécurité civile, constituée de bénévoles, afin de compléter l'action de la Ville, en cas de crue majeure. Plusieurs exercices grandeur nature de simulation de montée des eaux, tels que l'opération Sequana organisée en 2016, ont aussi préparé Saint-Maur à prendre toutes les dispositions nécessaires.

Anticiper pour mieux gérer le risque inondation

Aussi, le 23 janvier dernier, lorsque la préfecture du Val-de-Marne a activé le niveau de vigilance orange pour le tronçon de la Marne, la Ville a mis en place, avec réactivité, les mesures nécessaires pour prévenir le risque et assurer la sécurité de tous. Elle n'avait d'ailleurs pas attendu les consignes de la préfecture pour prendre les premières dispositions. Début janvier, alors que de fortes précipitations se sont abattues sur le territoire, et que le département était placé en vigilance jaune, le maire de Saint-Maur a pris la décision de monter les batardeaux en bord de Marne. Une mesure de précaution, renforcée dès le passage à l'alerte orange, par la pose de sacs de sable, la sécurisation des berges, la fermeture des quais, l'activation de la cellule de crise, l'information et la présence des agents municipaux auprès des riverains... Durant près de deux semaines, les services municipaux se sont mobilisés pour gérer cette montée des eaux exceptionnelle. Le niveau de la Marne a effectivement dépassé celui de la crue de 2016, atteignant jusqu'à 5,34 m le 27 janvier dernier. A l'heure où nous bouclons ce magazine, la situation se stabilise mais la décrue s'annonce très lente et les prévisions météorologiques n'écartent pas un nouvel épisode de crue au printemps. Restons vigilants !

Les services municipaux mobilisés 24h/24



Deux fois par jour, à 9h et à 15h, un **point coordination** s'est tenu en mairie, en présence de la direction générale des services, des référents de la police municipale, des services techniques, des agents de secteur et du service communication. Objectif : réunir tous les éléments recueillis par chacun, afin de prendre les mesures adaptées à la situation et à la sécurité des riverains.



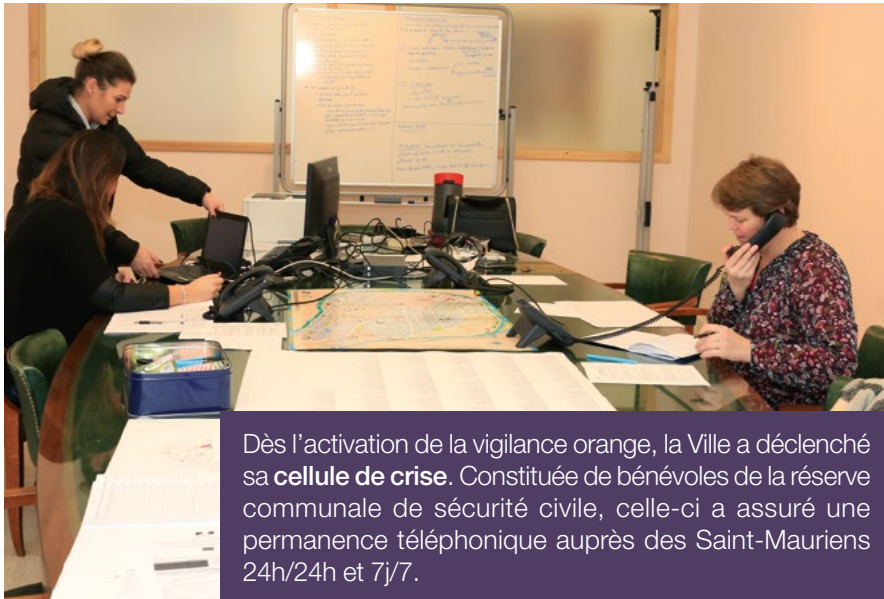
Au plus près des habitants vivant en zone inondable, les **agents de secteur** informent les Saint-Mauriens sur l'évolution de la situation, leur distribuent des consignes de sécurité. Une présence et un contact rassurants pour les riverains.



Les pompiers sont également intervenus en renfort des services municipaux. C'est le cas notamment quai Schaken, pour maintenir en sécurité les péniches et les berges.



Préserver la tranquillité publique, en toutes circonstances, c'est le rôle de la Police Municipale qui, sur décision du Maire, a sécurisé les berges et procédé à la fermeture des quais entre le pont de Chennevières et le pont de Champigny, interdits à la circulation et au stationnement durant tout l'épisode de crue. **La Police Municipale** s'est aussi chargée de contrôler la montée des eaux, grâce à des relevés effectués toutes les deux heures.



Dès l'activation de la vigilance orange, la Ville a déclenché sa **cellule de crise**. Constituée de bénévoles de la réserve communale de sécurité civile, celle-ci a assuré une permanence téléphonique auprès des Saint-Mauriens 24h/24h et 7j/7.



Le niveau de la Marne a dépassé ces dernières semaines celui de la crue de 2016 (4,73m) atteignant jusqu'à 5,34 m le 27 janvier 2018 sur le tronçon de Gournay.



L'équipe des services techniques joue un rôle essentiel en cas d'épisode de crue : pose et élévation des batardeaux, remplissage et mise en place de 400 sacs de sable, sécurisation des berges et signalisation sont autant de mesures mises en place pour prévenir la crue.



Vous avez été victime d'un sinistre lors des inondations ?

Prenez des photos des dégâts subis et déclarez le sinistre auprès de votre assureur : un simple appel suffit dans un premier temps. Une demande d'indemnisation accompagnée de tous les justificatifs utiles (photos, factures, expertises...) devra être envoyée par la suite. Vous pouvez compléter votre dossier par l'attestation indiquant que Sylvain Berrios, Maire de Saint-Maur, a sollicité le préfet pour reconnaître l'état de catastrophe naturelle (attention, cette demande ne vaut pas acceptation par les services de l'État). Ce document est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou sur le site internet de la Ville. Seul votre assureur pourra vous fournir les informations nécessaires à la contribution de votre déclaration de sinistre.



L'eau s'infiltrant par capillarité, plusieurs foyers saint-mauriens ont vu leur cave inondée à cause de la remontée des nappes. D'où la nécessité de ne rien laisser de précieux dans les caves et sous-sol en période de montée des eaux et de vérifier la conformité de son installation d'assainissement.

Plus d'informations auprès de l'EPT Paris-Est-Marne et Bois au 01 45 11 66 36

Le saviez-vous ?

Dans le cadre de son plan communal de sauvegarde, la Ville a publié un DICRIM. Ce document d'information communal sur les risques majeurs, établi par le maire de Saint-Maur, recense les risques auxquels Saint-Maur est exposée, ainsi que les bons réflexes à adopter, avant, pendant et après la survenue de l'événement. Retrouvez-le à l'accueil de l'Hôtel de ville ou en ligne sur www.saint-maur.com / Ma Ville / Sécurité - Tranquillité / Gestion du risque.



RISQUE INONDATION

Les bons réflexes



Restez informés



@VilleSaintMaur
saint-maur.com

La vanne-secteur sera-t-elle bientôt mise en service ?



C'est un élément essentiel dans la prévention des risques d'inondation à Saint-Maur. La vanne-clapet de l'écluse de Joinville-Saint-Maur permet de baisser le niveau d'eau de la Marne jusqu'à 40 centimètres en cas de montée des eaux. Construite en 1933, mais laissée à l'abandon par l'État depuis 2000, elle a enfin été remplacée cet automne et devrait être mise en service prochainement. Lors du dernier épisode de crue, elle n'a pas pu être actionnée, car le département du Val-de-Marne devait encore procéder à des tests. Cette nouvelle vanne profitera à une quinzaine de communes des bords de Marne*, dont Saint-Maur. C'est d'ailleurs le maire Sylvain Berrios, vice-président du Grand Paris délégué à la GEMAPI**, qui avait sollicité la Métropole, pour contribuer au financement de cet ouvrage, attendu depuis plusieurs années, et indispensable pour préserver notre territoire des inondations. **La ville de Saint-Maur a, pour sa part, financé cette opération - dont le coût s'élève à 3,6 millions d'euros - à hauteur de 170 000 euros.** Outre la Métropole du Grand Paris, le département, l'État, Port Autonome de Paris et les 14 autres communes concernées ont également contribué.

*Bonneuil, Bry, Sucy-en-Brie, Champigny, Chennevières, Créteil, Joinville, Le Perreux, Nogent, Gagny, Gournay, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand

** Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations



Le 8 novembre 2017 - La Commission Locale de l'Eau a adopté le SAGE Marne Confluence à l'Hôtel de Ville.

SAGE Marne Confluence : mieux prévenir le risque inondation

Grâce à la mobilisation d'une centaine d'acteurs locaux*, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Marne Confluence, vient d'être approuvé par arrêté préfectoral. Ce document, porté par la Commission Locale de l'Eau (CLE), présidée par Sylvain Berrios, définit un cadre commun aux actions à envisager pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques de l'est francilien. Il constitue notamment une réponse structurante au risque inondation.

Pour Saint-Maur, presque inscrite dans la dernière boucle de la Marne avant Paris, l'adoption à l'unanimité du SAGE par la CLE est une avancée de taille. « Désormais, l'avenir de nos rivières et de notre territoire se dessine dans le SAGE, à travers les objectifs, les dispositions et les règles communes qui s'imposent à tous », précise Sylvain Berrios, maire de Saint-Maur. Comparable à un Plan local d'urbanisme (PLU), mais à l'échelle de la rivière, le SAGE joue un rôle central dans la mise en œuvre de la politique de l'eau, à la fois l'eau que nous consommons et celle qui nous entoure, à savoir la Marne et ses affluents. C'est un document d'autant plus essentiel, au moment où Saint-Maur vient de connaître un nouvel épisode de crue. **Le risque inondation est effectivement porteur d'enjeux majeurs sur le territoire de Marne Confluence, puisque près de 220 000 personnes seraient exposées par les crues de la Marne en cas de crue équivalente à celle de 1910.**

Une prise en charge globale du risque inondation

Si des dispositifs de protection efficaces existent, tels que le lac-réservoir Marne, les murettes anti-crues et batardeaux, des démarches de gestion globales et concertées sont nécessaires pour améliorer nettement la prise en compte du risque inondation. **Le SAGE doit ainsi faire le lien avec la future Stratégie locale de gestion du risque inondation de la Métropole francilienne - dont fait partie Marne Confluence - qui sera établie en application de la Directive Inondation.** Celle-ci vient s'ajouter aux outils réglementaires et de planification déjà existants, que sont par exemple les Plan de Prévention du Risque Inondations départementaux, le Programme d'Actions de Prévention des Inondations de la Seine et de la Marne Francilienne.

4 GRANDS ENJEUX DU SAGE POUR SAINT-MAUR

- La prévention des inondations
- La préservation des berges et des milieux aquatiques
- Le retour de la baignade en Marne d'ici 2022
- Le renforcement des contrôles en assainissement

Concrètement, la gestion du risque inondation ne se limite plus désormais aux seules zones inondables, mais elle s'étend aussi aux incidences des crues hors zones inondables, notamment sur le fonctionnement des réseaux et l'accessibilité aux services publics...

Enfin, véritable document de référence, en matière de gestion de l'eau et des rivières, **le SAGE vient aussi conforter les objectifs inscrits dans le PLU voté par la ville de Saint-Maur, en ce sens qu'il aspire à une meilleure cohérence entre urbanisme et politique de l'eau.** Il s'agit dorénavant, dans le cadre des projets d'aménagement et des permis de construire, de penser la ville avec l'eau.

Le SAGE est consultable en ligne sur
www.sage-marne-confluence.fr

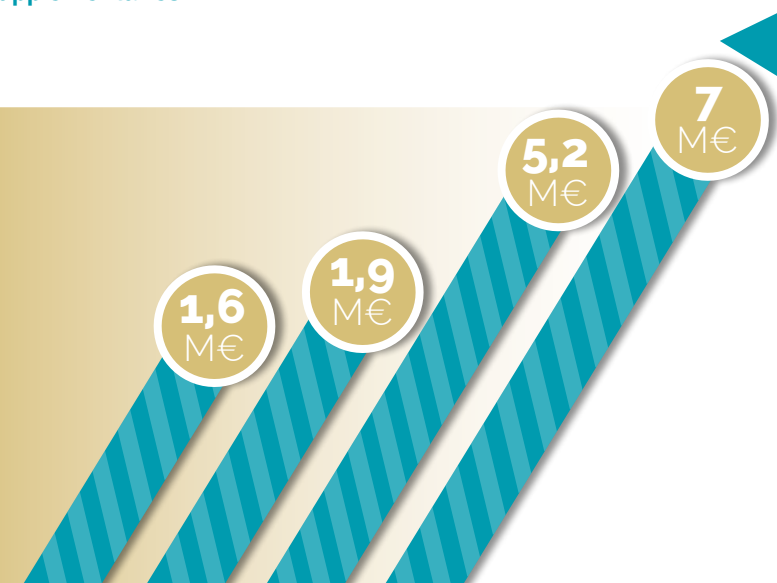
* Élus de communes, de départements, syndicats, associations, usagers de la rivière, services de l'État. Le SAGE Marne Confluence couvre 52 communes.



Budget 2018 : l'amende SRU sera fiscalisée

Le Conseil municipal a adopté le 18 janvier dernier un budget responsable et maîtrisé. Un juste équilibre a été trouvé entre poursuite du cap de réduction des dépenses et de désendettement, et augmentation des recettes afin de préserver les choix essentiels pour Saint-Maur. Vous souhaitez obtenir toutes les clés pour comprendre le budget ? Votre magazine municipal *Saint-Maur Infos* reviendra dessus en détails dans les prochains numéros. Ce mois-ci, zoom sur l'amende SRU, sanction de l'Etat de 7 millions d'euros pour avoir refusé de construire 9000 logements sociaux supplémentaires.

Amende SRU :
**une hausse
de 350%
depuis 2008**



2008 • 2014 • 2017 • 2018



6 questions à Sylvain Berrios, Maire de Saint-Maur

Le Préfet du Val-de-Marne a signé à l'encontre de Saint-Maur un nouvel arrêté de carence parce que notre ville n'a pas rempli l'objectif gouvernemental de production de logements sociaux. Quel est l'objectif fixé par l'État ?

Sylvain Berrios : L'objectif fixé par l'État et la loi dite SRU - renforcée par la loi ALUR puis la loi Égalité et Citoyenneté - est d'atteindre 25% de logements sociaux à Saint-Maur. Cela signifie la production de 9 000 logements exclusivement sociaux. Il y a un second objectif poursuivi par le gouvernement, c'est celui du peuplement, consistant à laisser à l'État les attributions des logements, en privilégiant les demandeurs de logements ayant fait valoir leur droit au logement opposable (DALO). Enfin l'État poursuit un troisième objectif, celui de la ponction financière des communes dites « riches » par le niveau de revenus moyens de leurs habitants.



Est-il exact que Saint-Maur ne construit pas de logements sociaux ?

C'est faux ! La Ville a fait le choix d'un urbanisme maîtrisé. Elle n'en a d'ailleurs jamais produit autant, puisque nous réalisons 30% de logement social dans chaque nouveau projet immobilier que nous lançons ; et nous avons signé un Contrat de mixité sociale avec l'État. Mais nous privilégions l'habitat mixte et à taille humaine : de belles réalisations architecturales associant du logement social et du logement classique afin d'éviter le risque de « ghetto » et d'offrir aux habitants une vraie qualité de vie.

Quelles sanctions l'État a-t-il prévu ?

La loi prévoit une sanction automatique, tant que nous n'aurons pas atteint l'objectif fixé par le gouvernement. Le Préfet a indiqué, dans son arrêté de carence, le transfert du droit de préemption vers l'État, une amende de 7,1 millions d'euros, la confiscation des droits d'attribution municipaux de logement social.

Pourquoi Saint-Maur ne respecte-t-elle pas l'objectif ?

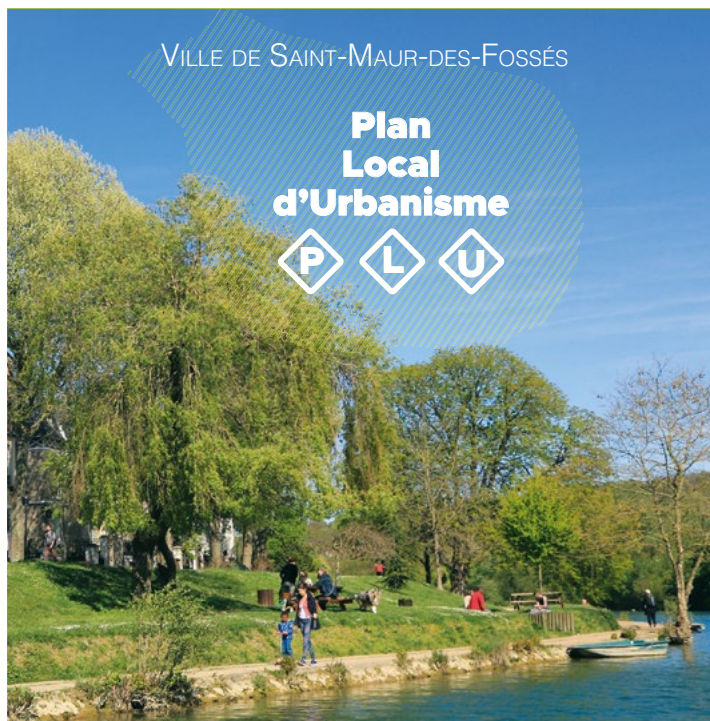
L'objectif de l'État est absurde et inacceptable pour Saint-Maur. Absurde parce que la production de 9 000 logements sociaux signifierait la construction de plus de 500 000 m² et un investissement de près de 1,7 milliard d'euros... A titre d'exemple c'est comme si nous rasions tout le quartier du Parc pour y faire exclusivement du logement social ! C'est inacceptable parce cela signifierait une modification profonde de notre cadre de vie. Le gouvernement a la volonté de densifier encore les zones denses.

Saint-Maur condamnée à être condamnée ?

L'amende SRU est une sanction automatique qui ne tient compte ni des réalités locales ni des efforts accomplis par la Ville en matière de logement social.

Pour Saint-Maur, la production de 9 000 logements sociaux signifierait la construction de plus de 500 000 m² et un investissement de près de 1,7 milliard d'euros...

Il souhaite imposer à Saint-Maur une progression démographique faisant passer notre ville à plus de 100 000 habitants. Mais, au-delà, comment peut-on prétendre en responsabilité en surdensifiant une ville frappée aux deux tiers par des risques d'inondation majeurs ? Quel maire pourrait accepter de construire sur sa ville 500 000 m² alors même que la densité d'habitants au mètre carré est six fois supérieure à la moyenne des communes en Île-de-France ? Qui financera la construction des équipements publics nécessaires (crèches, écoles, équipements sportifs et culturels) ?



Pourquoi Saint-Maur refuse-t-elle de modifier son plan local d'urbanisme pour répondre aux attentes de l'État ?

Nous ne le changerons pas. D'abord j'observe que l'État a validé notre PLU, ce qui illustre le paradoxe de la situation ! Nous venons d'adopter notre PLU, qui fixe les règles d'un urbanisme à taille humaine où les hauteurs de constructions sont strictement réglementées, les quartiers résidentiels préservés, les bords de Marne, squares et espaces verts protégés, la démographie limitée à 83 000 habitants. Ce sont les règles d'une ville harmonieuse et équilibrée qui permettent de réhabiliter les grands axes de la ville et de réaliser du logement social municipal. Ce PLU nous protège des dérives que voudrait nous imposer l'État.

***"Nous n'allons pas raser
1/4 de la Ville pour
atteindre l'objectif de
l'État"***

Alors, quelles solutions ?

Nous irons à notre rythme. Et puisque nous sommes condamnés à être condamnés, nous allons fiscaliser l'amende. C'est la première fois depuis 2 ans que nous sommes élus que nous avons recours à l'impôt, mais je préfère cette solution au renoncement au Saint-Maur que nous aimons, qui est notre choix depuis plus de 40 ans.

France literie

EXPERT DE VOS NUITS

Distributeur des plus grandes marques



**174 Boulevard de Créteil
94100 Saint Maur des Fossés
01 48 76 35 37**

www.espaceconfort94.fr

Parking privé réservé à notre clientèle



INFORMATIQUE

Formation
à domicile

Assistance
et dépannage

Spécialiste de l'aide aux seniors

- Une aide personnalisée
- Des explications adaptées à votre niveau
- Un apprentissage sur votre matériel
- Des rendez-vous fixés selon vos disponibilités

► Vous choisissez ce que vous allez apprendre



Tarifs adaptés aux particuliers
et aux PME

- Bureautique - Internet - E-mails
- Word - Excel - Powerpoint
- Wifi - Cloud - Réseau
- Installation de périphériques
- iPhone - smartphones
- iPad - tablettes
- Windows - Mac
- Imprimantes
- Sauvegardes ...



Contactez Nicolas Joris

Tel : 06 13 57 55 81

contact@enjconseil.fr



www.enjconseil.fr

L'ÉLÉGANCE À LA FRANÇAISE



storistes-de-france.com



DU 22 JANVIER AU 05 FEVRIER

-25%

sur les fenêtres,
stores,
volets et portes*

+

15%

de crédit d'impôt
sur
de nombreux produits**



86 boulevard de Créteil
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Tél. 01 45 11 86 02 - Fax 01 48 83 68 82

contact@storesfilms.fr - www.storesfilms.fr



* Offre valable du 22 janvier au 05 février sur tous les produits de la marque Storistes de France disponibles sur le catalogue 2018, hors portes blindées Picard Serrures, pour un minimum d'achat de 600 € hors pose, sur les devis acceptés et les commandes passées pendant la période de promotion, dans les points de vente participants. Offre non cumulable avec les promotions en cours ou remises déjà consenties. ** Selon législation en vigueur. Illustration non contractuelle.



À vous la parole, La mairie répond à vos questions

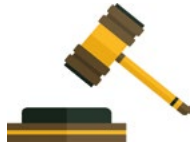
Un certain nombre d'entre vous nous font part d'interrogations par courrier postal, par mail ou par la rubrique « Nous contacter » du site internet de la Ville. Cette page a pour objet de répondre aux questions qui reviennent le plus souvent.

Actuellement en recherche d'emploi, j'aimerais trouver un mode de garde pour me rendre à des entretiens d'embauche. Que me conseillez-vous ?

Si vous avez besoin d'un mode de garde occasionnel, nous vous conseillons de prendre contact avec la halte-garderie Luc Noyelle, située dans le quartier de La Varenne. Cette structure municipale petite enfance accueille les enfants de 18 mois à 3 ans, pour quelques heures ou une demi-journée par semaine, avec la possibilité de réserver plusieurs demi-journées. Votre enfant y bénéficiera d'un accueil et d'un encadrement de qualité par des professionnels de la petite enfance dans un espace ludique pensé et adapté à son développement.

Halte-garderie Luc Noyelle

Accueil du lundi au vendredi (sauf jeudi et vendredi matin)
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
55 avenue de Bonneuil
Informations et inscriptions au 01 48 83 93 59
halte.luc.noyelle@mairie-saint-maur.com



Je souhaiterais bénéficier de conseils juridiques, proposez-vous ce service en mairie ?

La mairie accueille effectivement des permanences juridiques gratuites, tous les mardis soirs à partir de 18h et les samedis de 9h30 à 11h30 également. Les consultations, anonymes, sont assurées par des avocats inscrits au barreau du Val-de-Marne. Copropriété, consommation, famille... Vous pourrez obtenir des informations sur vos droits et les démarches à effectuer.

Pour bénéficier d'une consultation juridique gratuite, prenez rendez-vous auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville ou au 01 45 11 65 65.

Si vos questions concernent le droit de la famille, n'hésitez pas à prendre contact avec le Point Écoute Famille. Un avocat spécialisé y assurera une permanence juridique un samedi matin par mois, dès le mois de mars.

Prise de rendez-vous au 01 45 11 65 74
ou pef@mairie-saint-maur.com

La délivrance d'un acte de naissance est-elle payante ? En souhaitant effectuer la démarche sur internet, plusieurs sites facturent le service mais proposent des tarifs différents.

Si un site vous demande de payer pour obtenir un acte de naissance, de mariage ou de décès, c'est qu'il s'agit d'un site frauduleux. La délivrance d'une copie ou d'un extrait d'acte d'état civil est entièrement gratuite. La demande peut se faire effectivement en ligne, mais uniquement sur le site de la Ville ou sur service-public.fr. Toutes les étapes et la liste des pièces à fournir y sont indiquées. Vous pouvez également en faire la demande par courrier, auprès du service État-Civil de la Ville, en adressant une lettre signée avec enveloppe timbrée à votre nom et adresse en indiquant : noms, prénoms, date de l'évènement ainsi que les noms et prénoms des parents.

Service État-Civil - 01 45 11 65 21
www.saint-maur.com Rubrique Démarches / État-Civil

Le saviez-vous ?

Un photomaton est à votre disposition dans le hall de la mairie, afin de vous accompagner au mieux dans vos demandes ou renouvellements de carte d'identité ou passeport. Une photo d'identité, de moins de 3 mois, non découpée, 35x45 conforme à la norme ISO/IEC 19794-5 est en effet exigée dans l'instruction de votre dossier. Dotée de barres de maintien intégrées, cette nouvelle machine est accessible aux personnes en fauteuil roulant et elle dispose aussi d'une assistance vocale pour les malvoyants.



Saint-Maur mobilisée ...

Soucieuse de la qualité de vie des Saint-Mauriens, la municipalité se mobilise, dès que nécessaire, pour préserver son cadre de vie ou maintenir une offre de service public local.

... Contre le survol aérien



Les 29 et 30 décembre derniers, les Saint-Mauriens ont eu la mauvaise surprise de constater le passage d'avions en basse altitude. En cause : la fermeture en urgence de la piste 3 – qui sert aux décollages et aux atterrissages – pour travaux, nécessitant le changement de trajectoire des avions sur la piste 4. « *Qu'Aéroports de Paris soit obligé d'intervenir en urgence sur une piste d'Orly peut se comprendre. Mais qu'aucune information en amont ne soit adressée aux communes et donc aux habitants est inadmissible* », a déploré le maire de Saint-Maur. Sylvain Berrios a donc saisi, avec d'autres maires des villes concernées par ces survols inopinés, l'autorité de contrôle et de régulation. « *Ce nouvel épisode de survol des avions d'Orly à basse altitude démontre que nous avons eu raison de créer un collectif de communes afin de lutter contre l'extension d'Orly* », poursuit le maire de Saint-Maur. Dans le cadre de la défense de notre cadre de vie, la Ville s'est effectivement associée en 2017 au recours des associations déposé devant le Conseil d'Etat contre la densité du trafic des aéroports franciliens. « *Dans un bassin à forte densité de population, l'aéroport d'Orly ne peut continuer à s'agrandir sans respecter les engagements de l'État* », insiste Sylvain Berrios.

... Pour des axes départementaux sécurisés



Un accident mortel est survenu sur la voie publique le 2 janvier dernier, au niveau du 44 avenue de l'Alma, à Saint-Maur. Un piéton a été renversé par un poids-lourd, à proximité immédiate du collège Louis-Blanc. Suite à ce drame, Sylvain Berrios, maire de Saint-Maur, a adressé un courrier à Christian Favier, président du Conseil départemental du Val-de-Marne, lui rappelant l'urgence de procéder à des aménagements de sécurité. « *L'axe départemental reliant le pont de Champigny au pont de Bonneuil n'a pas vocation à être une voie de transit routier, mais bel et bien un axe structurant municipal desservant notamment un lycée, un collège et un stade fréquentés par plus de 4 500 enfants* », a-t-il précisé. Le maire de Saint-Maur demande que des mesures fortes soit prises afin de limiter strictement cet axe à une desserte locale, conformément à sa vocation initiale. « *La voie départementale, n'étant pas prévue pour accueillir une telle circulation, se dégrade. Elle est devenue aujourd'hui une source de danger supplémentaire* », a alerté Sylvain Berrios.

... Pour le maintien des bureaux de Poste de Champignol et de La Pie



Malgré la mobilisation active de la Ville et des Saint-Mauriens, La Poste a fait part de son intention de fermer les bureaux de La Pie et de Champignol. Une décision que déplore la municipalité, qui lance une nouvelle pétition.

Les attentes des Saint-Mauriens n'auront malheureusement pas été entendues par La Poste. Et ce, malgré les échanges entre le maire de Saint-Maur et le groupe à ce sujet ainsi que les multiples actions entreprises depuis plus d'un an. Un vœu pour le maintien de la qualité du service postal saint-maurien avait effectivement été adopté à l'unanimité par le Conseil municipal de Saint-Maur, en novembre 2016. Dans ce vœu, la Ville demandait à La Poste des garanties sur le maintien de la qualité de son offre de service public local. En vain, alors que La Poste « a bénéficié de 350 millions d'euros de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi », rappelait la municipalité. Le comité de quartier de Champignol et les habitants de La Pie s'étaient mobilisés, notamment par le biais de pétitions qui avaient rassemblé plus de 1 300 signatures. La mobilisation doit donc se poursuivre, pour le maintien de ce service public fondamental pour garantir un service public postal de proximité.



Je soutiens Saint-Maur dans son action pour le maintien des bureaux de poste de La Pie et Champignol

Nom (obligatoire) :

Prénom (obligatoire) :

Adresse :

Email :

☐ **COCHEZ CETTE CASE POUR SOUTENIR LA DÉMARCHE DE LA VILLE DE SAINT-MAUR.**

Bulletin à déposer dans une des boîtes bleues de la Ville ou à renvoyer à :

Sylvain Berrios – Mairie de Saint-Maur-des-Fossés

Hôtel de Ville – Place Charles-de-Gaulle – 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Vous pouvez aussi signer la pétition sur www.saint-maur.com

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : Hôtel de Ville – Place Charles-de-Gaulle – 94107 Saint-Maur-des-Fossés Cedex – 01 45 11 65 65



RGE
RECONNU GARANT DE L'ENVIRONNEMENT

16, avenue François Adam
94100 SAINT-MAUR



INSTALLATION



ENTRETIEN



DÉPANNAGE

DE CHAUDIÈRES
CHAUFFE-EAU AU GAZ

01 48 89 66 44

FRISQUET

atlantic

Saunier Duval

ARISTON
THERMO GROUP

e.l.m. leblanc

Lemerrier

Chaffoteaux

Thermor

Vaillant

FLECK

STYX

De Dietrich

Jard Delyon
PARIS

Villeroy & Boch
1748

hansgrohe

GEBERIT

DELABIE

ALLIA
PARIS

GROHE



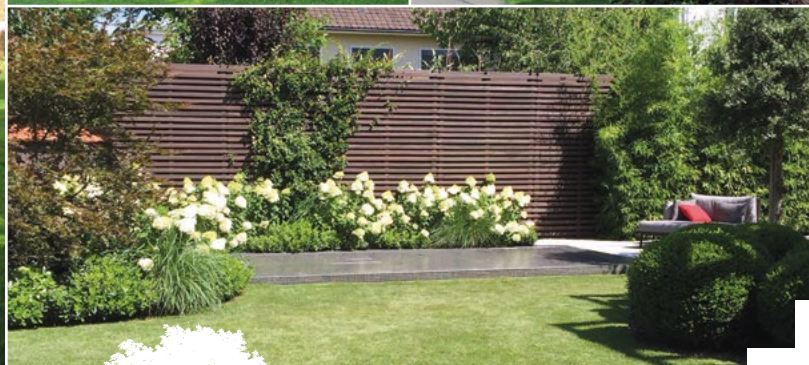
Pour un habitat éco-efficace



BANQUE Solfea



Professionnel du Gaz
GAS NATUREL, GAZ PROpane



Création de jardin,
terrasse, bassin ;
arrosage automatique,
éclairage extérieur...

Entretien de jardin
à la carte ou à l'année

Contact,
renseignements
Philippe Foucher :
06 24 26 70 88

contact@bogarden.fr
→ www.bogarden.fr



bö garden
créateur de jardins et terrasses

Atelier/Dépôt 4, avenue Georges Goussot - 94100 Saint-Maur des Fossés



Stationnement : le périmètre de la zone bleue évolue

Suite à des réunions d'échanges dans chaque quartier, quelques ajustements sur le périmètre de la zone bleue ont été effectués lors du Conseil municipal du 21 décembre 2017. Ils visent à mieux répondre aux attentes des Saint-Mauriens et à assurer une bonne maîtrise du stationnement sur le territoire. Les rues suivantes sont ainsi entrées en zone bleue ; les travaux de marquage et de signalisation seront réalisés progressivement au cours du 1^{er} trimestre.

Quartier Adamville

- rue Garibaldi
(entre le square des Deux Lions et la rue de Rocroy)
- rue Reiter

Quartier Champignol

- rue du Docteur Meige
- rue Jean Mermoz
(de la rue Marguerite au Quai de Champignol)

Quartiers Saint-Maur Créteil - Vieux Saint-Maur

- mail du Général Ferrié
- rue Jules Joffrin
(du boulevard des Bagaudes à la rue Politzer)
- rue Politzer
(de la rue Jules Joffrin au boulevard Maurice Berteaux)
- place Pinet
- rue du Viaduc
- avenue Pasteur
(côté pair dans sa totalité et côté impair à partir du n°5 jusqu'à la rue du Four)
- rue André Bollier
- rue Traversière
- rue de l'Ecluse
- rue de Paris
- rue de la Procession



@VilleSaintMaur

saint-maur.com

Retrouvez la carte du stationnement à Saint-Maur en téléchargement sur le site internet de la Ville

VRAI OU FAUX La zone bleue à Saint-Maur

Je peux opter à Saint-Maur pour un abonnement résidentiel à la semaine, au mois ou à l'année. VRAI

La Ville propose effectivement différents modes d'abonnement, pour laisser les Saint-Mauriens plus libres de leur choix : vous avez le choix entre le macaron résident annuel (110 €) ou la carte résident hebdomadaire (2,50 € - 3 € à partir du 5 mars) ou mensuelle (10 € - 11 € à partir du 1^{er} mars). Avec cet abonnement résidentiel, les automobilistes peuvent stationner pour une durée de sept jours consécutifs.

Pour me garer en zone bleue, je dois forcément posséder un abonnement résidentiel. FAUX

Si vous ne possédez pas d'abonnement, vous pouvez quand même vous garer en zone bleue. Mais il faudra, dans ce cas, apposer le disque européen pour une durée de 1h30 maximum. Au-delà de ce délai, vous devrez déplacer votre véhicule.

La zone bleue s'applique tous les jours à Saint-Maur. FAUX

Le dispositif des zones bleues ayant pour principal objectif de garantir une meilleure rotation des places et désengorger les quartiers commerçants et les abords des gares en semaine, la Ville a fait le choix d'appliquer le stationnement en zone bleue uniquement du lundi au vendredi de 9h à 19h, sauf jours fériés et mois d'août.

Je travaille à Saint-Maur, je peux me procurer un macaron de stationnement. VRAI

Peuvent en effet se procurer un macaron de stationnement les particuliers et professionnels saint-mauriens, mais aussi les salariés des entreprises saint-mauriennes, à condition de justifier d'une attestation employeur.

Faites votre demande de macaron de stationnement en ligne !



Le service du stationnement vous accueille pour tout nouvel abonnement ou renouvellement. Il est aussi possible d'effectuer la demande en ligne sur le site internet de la Ville : www.saint-maur.com rubrique Mes démarches / Stationnement puis venir régler et récupérer son macaron en mairie. Le règlement peut s'effectuer par chèque ou par carte bancaire.

Service du stationnement

Sous-sol de l'Hôtel de Ville
Lundi et mercredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h
Mardi de 13h30 à 19h - Jeudi de 11h30 à 17h
Vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h
Samedi de 9h à 11h30
01 45 11 66 33
stationnement@mairie-saint-maur.com

Collège Pissarro : les élèves font leur rentrée dans le nouvel établissement



Premier équipement public du futur éco-quartier, le nouveau collège Camille Pissarro a ouvert ses portes le 9 janvier pour accueillir les élèves saint-mauriens.

Fruit d'une collaboration étroite entre le département du Val-de-Marne, la ville de Saint-Maur et les services de l'Etat, le nouveau collège Camille Pissarro a ouvert ses portes en ce début d'année 2018.

Un travail intensif a été mené par les différents services pour que le collège puisse rouvrir à l'issue des congés de Noël, mobilisant notamment des équipes du Département et de la ville de Saint-Maur pendant les vacances scolaires.

Suite à l'accélération du chantier, pour permettre l'accueil des élèves vincennois dans l'ancien collège Pissarro, après la pollution découverte au collège Saint-Exupéry de Vincennes, des ajustements de dernière minute ont dû être effectués pour que le nouveau collège Pissarro présente des fonctionnalités optimales afin d'accueillir les élèves et les personnels.

Un avis favorable avait été rendu par la commission communale de sécurité le 21 décembre 2017.



Sylvain Berrios, maire de Saint-Maur, Laurence Coulon, maire-adjoint et conseillère départementale, Yasmine Camara, maire-adjoint et conseillère régionale, Pierre-Michel Delecroix, maire-adjoint, aux côtés de Philippe Chauveau, principal du collège, d'Evelyne Rabardel, vice-présidente du conseil départemental du Val-de-Marne en charge des collèges et Pierre Quef, proviseur de vie scolaire à la direction académique du Val-de-Marne.

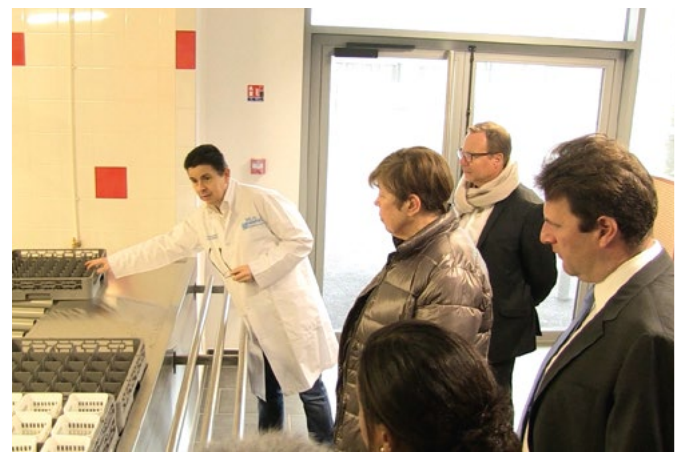


Dessiné par le cabinet d'architectes Chabanne, l'équipement s'adapte au site triangulaire en disposant ses bâtiments autour de la cour.



Au premier étage :

Les salles de cours. Plus moderne, plus confortable et lumineux, l'ensemble du bâtiment a été conçu de manière à limiter au maximum son impact sur l'environnement.



Au rez-de-chaussée :

Une salle de restaurant, deux fois plus grande que dans l'ancien collège. Celle-ci dispose d'une table de tri des déchets : d'un côté le pain et les restes alimentaires, de l'autre divers emballages tels que serviettes en papier, gobelets... De quoi sensibiliser nos collégiens à la lutte contre le gaspillage alimentaire chaque midi !

Prochaine étape :

Livraison du centre sportif Gilbert-Noël pour 2018

Outre le collège Camille Pissarro, le projet du Jardin des Facultés prévoit des logements, une crèche, un parc ainsi que le nouveau centre sportif Gilbert-Noël. Les travaux de ce nouvel équipement municipal jouxtant le collège – dans lequel la Ville a investi 15 millions d'euros – se poursuivent activement. D'ici l'automne 2018, il accueillera à la fois les collégiens, les lycéens et les associations sportives de la ville. A partir de cet été seront aussi réalisés les aménagements des abords du collège et du centre sportif.





Rentrée scolaire : pensez à inscrire vos enfants !

Livret de famille ou extrait d'acte de naissance, carnet de vaccination mis à jour et justificatifs de domicile. Ce sont les documents qui vous seront demandés pour inscrire votre enfant à l'école pour la rentrée 2018/2019. Le guichet d'accueil des familles se tient en effet à votre disposition, jusqu'au 31 mars, pour effectuer cette démarche. Les enfants qui auront trois ans en 2018 peuvent être inscrits à l'école maternelle ; ceux qui auront six ans cette année doivent être inscrits à l'école élémentaire.

Guichet d'accueil des familles

Hôtel de ville

Place Charles-de-Gaulle

Ouvert lundi et mercredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h45, mardi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 19h45, jeudi de 11h30 à 17h45, vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45 et un samedi par mois de 9h à 11h45 (24 mars, 7 avril, 26 mai et 23 juin)

Les jeunes Saint-Mauriens chantent pour les seniors

A l'occasion des fêtes de fin d'année, une vingtaine d'élèves de troisième du collège Louis-Blanc sont allés à la rencontre de nos aînés pour partager un moment musical avec eux.

C'est une belle initiative que renouvelle depuis six ans un groupe d'élèves volontaires du collège Louis Blanc : chanter au sein des maisons de retraite, mais aussi dans les écoles maternelles et élémentaires ou lors du marché de Noël des associations de Saint-Maur. A l'origine de ce projet : deux professeurs de l'établissement. L'un enseigne la musique, l'autre l'anglais. Des classiques *Vive le vent* et *Petit Papa Noël* - qui rencontrent un grand succès - aux chants traditionnels anglais, c'est toujours avec beaucoup d'émotion que les jeunes collégiens entonnent ces incontournables de Noël devant un public ému. « Ça nous fait plaisir de leur offrir ce moment, car beaucoup n'ont pas forcément de famille à leurs côtés pour les fêtes », confient-ils avant d'entrer dans le salon de la maison de retraite Villa Saint-Hilaire. Plus qu'un petit concert, ce sont aussi une belle énergie et de généreux sourires qu'offrent les jeunes collégiens aux aînés saint-mauriens. Alors que certains ne peuvent retenir leurs larmes, les étincelles scintillent dans les yeux des résidents... Un bel exemple d'animation intergénérationnelle.



Chorale de Noël le 19 décembre dernier à la maison de retraite Villa Saint-Hilaire

CCJ : les jeunes prennent la parole !

Le 29 novembre dernier s'est tenue la séance plénière d'installation du Conseil Consultatif des Jeunes (CCJ), en présence du maire de Saint-Maur, Sylvain Berrios, et de la maire-adjointe déléguée à la jeunesse, Yasmine Camara. Comme un quart de la population saint-maurienne a moins de 20 ans, cette nouvelle instance de réflexion, de concertation et de proposition permet aux collégiens et lycéens de s'impliquer pleinement dans la vie locale. Il s'agissait d'un engagement de la campagne municipale.

Certains avaient sorti la cravate, d'autres avaient préparé un petit discours... C'est, en tout cas, avec une émotion certaine que les membres du CCJ se sont vu remettre leur médaille de conseiller par le maire de Saint-Maur. « C'est un grand moment », confient Henri et Géraud. Frères jumeaux passionnés de politique, ils ont souhaité porter un projet commun, « qui permettrait aux jeunes talents d'exposer leurs créations dans les espaces publics saint-mauriens », précisent-ils.

De grands projets pour les jeunes saint-mauriens

De quartiers et d'âges différents, treize jeunes saint-mauriens se sont portés volontaires pour intégrer la nouvelle instance de démocratie locale, mise en place par la Ville, dans le souci d'accorder une place privilégiée à la jeunesse. Une place, mais aussi une parole qu'ont de suite saisie les jeunes conseillers, réunis en ce 29 novembre, autour d'une envie commune : s'investir pour leur ville. Pour certains, cet engagement n'est pas nouveau. Une



partie d'entre eux étaient effectivement déjà membres du Conseil Municipal des Enfants lors de leur scolarité en élémentaire. « Je garde un très bon souvenir de mon expérience au CME. Là, je crois que ça va être encore mieux », se réjouit Bartoloméo Vosgien, qui a voulu poursuivre son implication dans la vie locale, par le biais du CCJ.

Qu'il s'agisse de la place du vélo à Saint-Maur, de rencontres intergénérationnelles, de prévention routière aux abords des établissements scolaires ou encore de sensibilisation à la lutte contre le harcèlement et à l'égalité entre les sexes, les projets évoqués par les jeunes conseillers ont d'ores et déjà fait l'objet d'échanges constructifs entre les membres du CCJ et les élus lors de la séance plénière.

Il ne reste plus qu'à donner vie à toutes ces belles idées ! Pour cela, les jeunes se réuniront cette année, en groupes de travail, accompagnés par l'équipe de R.E.L.A.I. Jeunesse, pour concrétiser leurs beaux projets.

Bienvenue aux jeunes conseillers

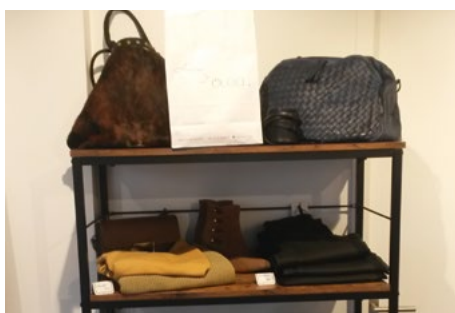
Eliza Michelet
Pierre Buisine
Vincent Martins
Sébastien Dubusset
Géraud Chassagne
Henri Chassagne
Nicolas Adoui
Bartoloméo Vosgien
Fanny Berman
Tiphaine Berman
Elsy Ostafin
Alexandre Kloss
Valentin Lebertois





Tabac de La Pie

Bar tabac
(reprise)
27 rue Paul Déroulède
La Pie



Histoire d'Olga

Prêt à porter et maroquinerie
45 avenue du midi
Le Parc Saint-Maur



NySa

Caviste
92 avenue du Bac
La Varenne



S'Pring

Cuisine asiatique
1 rue du Pont-de-Créteil
Saint-Maur-Créteil



Beauty Lay'l

Institut de beauté
11 rue des Remises
Saint-Maur-Créteil



Carrefour bio

Supermarché bio
13-15 rue Baratte-Cholet
Adamville



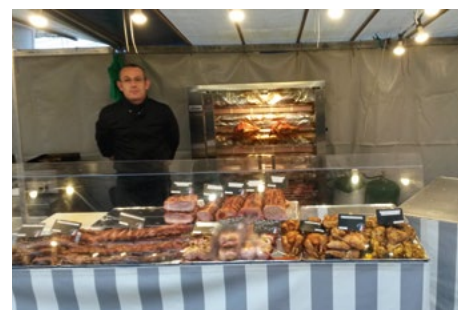
Thomine

Traiteur charcutier
10 avenue Charles-de-Gaulle
Adamville



Olives et Pâtes

Traiteur
16 avenue Charles-de-Gaulle
Adamville



Dubois à la Braise

Rôtisserie
Sur les marchés Place des Marronniers
et du Vieux Saint-Maur

PROCHAINEMENT À LA BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE



Du 13 au 18 février

VOYAGE DE PERLES
Marie-Claire MEHEUT*Bijoux en perles vénitiennes, en pâtes de verre, résine, pierres ...*www.facebook.com/voyagedeperles/

Du 20 au 25 février

LELYE CRÉAS
Aurélien SALIGAULT*Créatrice couture : trousse, paniers, coussins, doudous*www.facebook.com/LelyeCreas/

ARTS STEF

Stéphane LAISNÉ*Création d'articles en cuir et tissu*
<http://artsstef.tumblr.com/>**FAITES DES RÊVES**
Cécile KERSULEC*Créations de bijoux originaux en cuir, ruban, argent 925, plaqué or*www.instagram.com/faites_des_reves/

LATEULIER

Collectif d'artistes*(peinture, street art)*<https://www.facebook.com/lateulier/>

Du 27 février au 11 mars

CAJ DIFFUSE
Alexandra SFEZ*Bijoux du monde - Sacs*
Maroquinerie artisanale

@VilleSaintMaur

92 bis, avenue du Bac - 94210 La Varenne Saint-Hilaire
Horaires, renseignements et réservations :
www.saint-maur.com / 01 45 11 65 34
ephemere.laboutique@mairie-saint-maur.com

Mappiness : des bières artisanales produites à Saint-Maur

Pour les amateurs de bières, c'est le nouveau lieu incontournable. Implantée dans le quartier du Parc, la micro-brasserie Mappiness a la particularité de produire un breuvage totalement artisanal.

C'est en mélangeant le début de leur prénom et de leur nom que Marguerite Nguyen et Pierre Schneider ont donné vie à Mappiness. Le couple, passionné de bière, a récemment ouvert sa propre brasserie à Saint-Maur. C'est un rêve qui devient réalité pour ces deux brasseurs, qui ont commencé la confection de bières, très modestement, dans leur appartement, avant de se lancer dans l'aventure. Le déclic ? Leur participation en mai 2016 au « Paris Beer Week ». Finalistes du concours qui rassemble plus d'une centaine de brasseurs, Marguerite et Pierre mesurent le potentiel de leur breuvage, jusqu'alors réservé aux amis et à la famille. Vivant à Vincennes, le couple choisit de monter son affaire à Saint-Maur.

Bières au naturel

Avenue Foch, au numéro 15. Après plusieurs mois de travaux, les brasseurs ont commencé leur activité, pour le plus grand bonheur des consommateurs de bière artisanale. Ici, Pierre et Marguerite promettent des saveurs inimitables. Et pour cause, les ingrédients sont naturels et soigneusement sélectionnés. Le couple utilise ainsi une variété d'orge produite par une des plus anciennes malteries anglaise, la « Warminster Maltings ». Ils sollicitent également la coopérative « Cophoudal », producteurs de houblons alsaciens, ainsi que des agriculteurs d'Île-de-France pour les céréales. Il ne reste plus qu'à goûter !

Mappiness

15 avenue Foch

Ouvert jeudi et vendredi de 17h à 20h et samedi de 17h à 21h.

Bières proposées dans la plupart des bars de la ville

À consommer avec modération - L'abus d'alcool est dangereux pour la santé



CÔTĒSUSHI

NIKKEI FROM PERU

Finement japonais.
Démessurément péruvien.

01 85 53 07 07
COTESUSHI.COM

111, AVENUE DU BAC
94210 LA VARENNE ST HILAIRE

-10% CODE PROMO :
LAVARENNE2018



DM GESTION

Administrateur de biens

*Un syndic proche de chez vous
et à votre écoute*

7, Passage Monriot

94210 La Varenne Saint-Hilaire

TÉL : 01 55 97 15 05

FAX : 01 49 76 28 68

m.damota@dmgestion.fr



Vos repas livrés à domicile...

Livraison Quotidienne*

Cuisine Traditionnelle, formules Diététiques...

Déjeuner à la carte : **13,80€** ou 8,89 € **

Déjeuner Équilibre : **12,95€** ou 8,00 € **

*Repas du week-end livrés le vendredi.
**Après déduction fiscale



Au choix : ✨
3 entrées, 3 plats
et 2 garnitures...

Contactez-nous au : **01 48 83 89 16**

le Service au Quotidien ✨

30, rue de la Varenne - 94100 Saint-Maur - www.service-quotidien.fr



*Et la vie devient
plus simple...*



Des récompenses pour les plus belles vitrines de Noël

Le 9 janvier dernier, le maire de Saint-Maur, Sylvain Berrios, Yasmine Camara, maire-adjoint déléguée au Commerce et Pierre-Michel Delecroix, maire-adjoint délégué à l'Attractivité économique, ont récompensé les lauréats du concours de vitrines de Noël 2017 et ont accueilli les nouveaux commerçants de Saint-Maur.

Pour la troisième année consécutive, de nombreux commerçants saint-mauriens, 52 précisément, ont participé au concours de vitrines de Noël, organisé par la Ville du 4 au 22 décembre dernier. Sapins, guirlandes, Père Noël en miniatures et autres décorations de fêtes ont ainsi orné les devantures des salons de coiffure, librairies, merceries, coiffeurs, instituts de beauté et boulangeries de la ville. Cette action, mise en place en 2015, vise en effet à mettre à l'honneur et dynamiser le commerce de proximité. Mission réussie puisque près de 900 Saint-Mauriens ont voté pour leur devanture préférée !

Les six commerçants lauréats du concours de vitrines de Noël se sont vu remettre un diplôme et ils bénéficieront cette année d'un encart publicitaire offert dans le magazine municipal Saint-Maur Infos.

Bravo aux lauréats des vitrines de Noël 2017

Les ateliers du cheveu Alice
Marco Martinangeli Coiffeur
Flo Gourmandises
Saint Maur Esthétique
Jean-Louis David Coiffure
Mercerie Chérie



Nos artisans ont du talent



Les artisans saint-mauriens récompensés Charte Qualité Performance aux côtés de Nicole Richard, présidente de la CMA94

Sept entreprises saint-mauriennes* ont été récompensées lors de la soirée Charte Qualité le 28 novembre dernier, organisée à l'initiative de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne. Conçue comme un outil de développement, la Charte Qualité encourage les entreprises volontaires à s'améliorer grâce à des modules cohérents et progressifs (Confiance, Performance, Excellence) et les engage à toujours mieux satisfaire leurs clients. Chaque année, le chef d'entreprise renouvelle son engagement à mettre au service de ses clients le meilleur de son savoir-faire.

* Au look Canin (toilette d'animaux en salon), New watts - Entreprise Coupez (électricité générale), Anaïs Beauté (onglerie en salon), Andalusia (coiffure mixte en salon - barbier), Alma entreprise (entreprise de bâtiments), Italie Studio Déco (installation de cuisines), Electricité générale Daniel Vasson.

« Saint-Maur en images

La générosité au rendez-vous du Téléthon 2017



Bénévoles, associations, commerçants... Tous se sont massivement mobilisés pour cette nouvelle édition du Téléthon les 8 et 9 décembre derniers. **13 253 euros ont été récoltés grâce à la générosité de chacun**, permettant de faire avancer la recherche mais aussi d'améliorer le quotidien des malades et de leurs familles. Un vent de solidarité et de convivialité insufflé aussi bien du côté des associations sportives saint-mauriennes qui proposaient ce week-end là des initiations à différentes disciplines, que des associations culturelles. Fidèles au rendez-vous depuis de nombreuses années, les voix de la chorale Atout Chant ont ainsi résonné dans la salle des fêtes pour la bonne cause.

Une soupe pour la bonne cause



Soupe de poissons, velouté de châtaignes, bouillon thaï... Douze chefs saint-mauriens avaient concocté de délicieux potages pour la Soupe des chefs. Organisée par le Lions Club Saint-Maur Alliance, cette action solidaire a séduit de nombreux Saint-Mauriens, qui ont pu se procurer ces soupes exceptionnelles sur le marché d'Adamville le 13 janvier dernier. Au total : 400 litres de soupe ont été vendus, soit près de 2 000 euros récoltés au profit des œuvres sociales de l'association saint-maurienne. La première édition, il y a deux ans, avait permis de contribuer à l'ouverture de l'épicerie solidaire de la ville.

Un partenariat pour mieux accompagner les accouchements



C'est une excellente nouvelle pour les futures mamans saint-mauriennes. La Ville de Saint-Maur a récemment accueilli la signature de la convention de coopération en matière de périnatalité entre le Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil (CHIC) et la clinique Métivet. Cette convention, signée par Stéphane Pardoux, directeur général du CHIC, et Thierry Delayre, président du Conseil d'administration de la clinique Métivet, en présence du maire de Saint-Maur Sylvain Berrios et de Jean-Marc Breton, conseiller municipal, vise à encourager les suivis de grossesse de stade 1 et les accouchements à la clinique Métivet. Une activité d'ores et déjà renforcée : la clinique Métivet a pratiqué 1 050 accouchements en 2017, soit 70 de plus qu'en 2016.



PROMENADES EN CALÈCHE

Vous avez été nombreux à embarquer à bord de la calèche de Noël, en compagnie de notre mascotte Ernest.



SPECTACLE SON ET LUMIÈRE

Grâce à des jeux visuels et de lumière sur toute la façade de la mairie, la magie des fêtes de fin d'année a régné sur l'Hôtel de Ville.



C'ÉTAIT NOËL À SAINT-MAUR !

LE TOUR DU MONDE D'UN OURS

Le jardin d'hiver du hall de la mairie a accueilli les créations réalisées par plus de 350 petits Saint-Mauriens sur les temps périscolaires.



NOËL GOURMAND

Les plus gourmets avaient répondu à l'appel de la soirée Pulls & Food Trucks Spécial Noël.



LE PÈRE NOËL À SAINT-MAUR

Les petits Saint-Mauriens ont eu la chance de rencontrer le Père Noël, lors de son passage au marché de Noël des associations.



NOËL SOLIDAIRE

Les jeunes du Conseil Municipal des Enfants, accompagnés d'élus, ont remis à nos aînés le colis de Noël offert chaque année par le Centre Communal d'Action Sociale.

Retrouvez plus de photos
et de vidéos des animations de Noël



@VilleSaintMaur
saint-maur.com



Pierre Pincemaille : un maître nous a quittés

Il enseignait comme professeur d'improvisation à l'orgue au Conservatoire à Rayonnement Régional de Saint-Maur depuis 17 ans. Musicien, concertiste infatigable, pédagogue, Pierre Pincemaille est décédé le 12 janvier dernier, des suites d'une longue maladie, à l'âge de 61 ans.

Les étudiants du Conservatoire à Rayonnement Régional de notre ville auront su apprécier son talent, sa générosité et son immense culture. Pierre Pincemaille, titulaire des Grandes Orgues de la Cathédrale de Saint-Denis depuis trente ans, était en effet un musicien passionné et généreux, qui aimait transmettre son savoir et son savoir-faire. Professeur depuis 1980, il enseignait notamment l'improvisation à l'orgue à Saint-Maur. Il a ainsi formé toute une génération de jeunes improvisateurs, français et étrangers, qui s'illustrent dans des concours internationaux.

Pierre Pincemaille était Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres, Chevalier des Palmes académiques et Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire Le Grand. Ces trois décorations sont le reflet d'une carrière professionnelle diversifiée longue de quarante années. « *Une carrière riche de rencontres avec des mélomanes du monde entier, des élèves poussés à l'excellence* », lui rend hommage sa femme Anne-France.

Sa discographie compte l'intégrale des œuvres de Maurice Duruflé et de César Franck, les 10 Symphonies de Widor, des transcriptions de Stravinsky, ainsi que des pièces de Vierne, Alain, Cocherau et des improvisations. Pierre Pincemaille a aussi enregistré avec orchestre des œuvres de Saint-Saëns, Berlioz, Jongen et Copland.

En novembre dernier, il donnait encore un concert exceptionnel à l'occasion du 30^e anniversaire de sa nomination à la tribune du Grand Orgue Cavaillé-Coll de la cathédrale Saint-Denis.

Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.



E.R. Priso M'Packo : un Saint-Maurien engagé s'en est allé

Administrateur du Conseil Communal d'Action Sociale (CCAS) depuis 2008, E.R. Priso, dit Roger, s'est toujours impliqué dans la vie locale et associative. Le Saint-Maurien nous a quittés le 8 janvier dernier à l'âge de 75 ans.

Il laissera, auprès de ceux qui l'ont connu, le souvenir d'un homme toujours disponible pour les autres. E.R. Priso était effectivement engagé au sein de différentes associations. Il a ainsi assuré à deux reprises les fonctions de président de Place au Vélo à Saint-Maur ; il a aussi beaucoup œuvré pour l'association Entraide protestante de l'EPUF (Eglise protestante unie de France) de Saint-Maur. Tout comme il s'est beaucoup investi pour Solidarités Nouvelles pour le Logement, dont il était le représentant au sein du CCAS.

En parallèle, il n'oublait pas son pays d'origine, le Cameroun, où il avait monté il y a quelques années, via son association Bonaléa, une médiathèque complète dans le village de ses parents (à Mangamba, au nord de Douala, capitale du Cameroun). Roger était en effet arrivé en France dans les années 1960 pour poursuivre des études universitaires en urbanisme, complétées par des études de sociologie. Après une carrière dans le privé, le Saint-Maurien avait fait le choix de se tourner vers la fonction publique, un véritable parti pris chevillé au corps.

Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

Réparez vous-même votre bicyclette avec le Cyclo Recyclé !

Nouvelle association saint-maurienne, le Cyclo Recyclé anime des ateliers d'entretien et de réparation de vélo. Outils, pièces détachées et surtout bons conseils sont délivrés aux adhérents qui souhaitent remettre leurs deux-roues sur pied.

Pneu à plat, chaîne déraillée, câble de frein en fin de vie... Les pannes de vélos n'ont aucun secret pour Sylvain, Sébastien et Jean-Baptiste. Ces trois passionnés de mécanique viennent de monter l'été dernier l'association Cyclo Recyclé. Objectif : encourager la pratique du vélo pour tous, en proposant des séances « atelier » durant lesquelles les adhérents peuvent bénéficier de l'outillage adapté et de bonnes astuces pour entretenir et réparer leur deux-roues. Le concept a déjà séduit des dizaines de Saint-Mauriens. « Nous sommes nombreux à nous déplacer en vélo à Saint-Maur, ce type de service est un vrai plus pour la ville et tous les adeptes de la bicyclette », confie Blandine Coulaud, une des premières adhérentes de l'association. Autre ambition du Cyclo Recyclé : lutter contre le gaspillage en donnant une seconde vie aux vélos cassés ou abandonnés. Vous-même, vous souhaitez vous débarrasser de votre vélo ? N'hésitez pas à contacter l'association, qui se chargera de le remettre en état et de le revendre pour une somme modique à ses adhérents. L'argent récolté est réinvesti dans du matériel pour contribuer au fonctionnement de l'association.



Le Cyclo Recyclé

Séance atelier tous les mercredis de 16h à 19h et le premier samedi de chaque mois de 14h à 18h

Adhésion : 10 € par an et par personne.

3 rue Lamartine

www.lecyclorecycle.fr

06 37 60 58 96

Matam de nouveau champion



2017 aura été l'année de toutes les victoires pour l'haltérophile de la VGA Saint-Maur, que soutient la Ville à travers une convention de performance. Déjà champion de France et d'Europe, Bernardin Kingue Matam vient d'accéder à la troisième marche du podium des championnats du monde en décembre dernier. Et ce n'est pas une, mais deux médailles de bronze que le sportif a remportées à l'issue d'un match très serré dans la catégorie des -69 kgs : à l'épaulé jeté avec 177 kgs et au total avec 318 kgs.

Escrime : prochaine rencontre



Le centre sportif Pierre-Brossolette accueillera en cette fin d'hiver le challenge international vétérans par équipes en épée. Organisée par la VGA et la ville de Saint-Maur, cette compétition réunira les tireurs vétérans hommes et seniors dames pour deux journées conviviales.

Samedi 24 et dimanche 25 février

Centre sportif Pierre-Brossolette



Au conservatoire de Saint-Maur, on y danse, on y danse ...

Du 18 au 23 décembre dernier, le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) a organisé les portes ouvertes de son département danse. Un grand succès pour cette initiative, qui a permis aux familles saint-mauriennes d'échanger avec les professeurs sur l'enseignement des différentes formes de danse proposées par l'équipement municipal.

Classique, contemporaine et plus récemment jazz : l'enseignement de la danse tient une place importante au Conservatoire à Rayonnement Régional. D'une heure de cours par semaine, **en initiation**, à une dizaine d'heures hebdomadaires **en cycle spécialisé**, les élèves peuvent vivre la danse à leur rythme. Et les plus ambitieux prétendre au concours d'entrée des écoles supérieures ou tenter le diplôme d'Etat pour devenir professeur de danse, au terme de leur formation au CRR de Saint-Maur. L'enseignement de la danse est effectivement délivré par des professeurs de renom, pour beaucoup issus de l'Opéra de Paris.

Un enseignement complet à tous les niveaux

Si le département danse s'est construit autour de la danse classique, deux autres formes de danse s'inscrivent également dans les cursus : le contemporain pouvant être choisi par les élèves comme discipline principale dès la fin du cycle 2 et le jazz comme discipline complémentaire. Cet apprentissage complet est enrichi par de nombreux rendez-vous autour de la danse proposés tout au long de l'année par le conservatoire, participant au rayonnement de l'équipement municipal, qui s'est vu attribuer en 2016 le renouvellement de son label de CRR pour sept ans. Enfin, autre particularité du conservatoire de Saint-Maur : l'existence d'un jeune ballet, qui offre la possibilité aux élèves de 3^e cycle d'explorer toutes les étapes de la création et d'expérimenter la scène. Prochain passage sur scène prévu le vendredi 23 mars pour les jeunes danseurs, qui participeront aux Week-end danse de l'Espace Jean-Marie Poirier de Sucy-en-Brie.

Conservatoire à Rayonnement Régional

25 rue Kruger
01 48 83 14 67



**118 élèves
danseurs
de 7 à 28 ans**

Le saviez-vous ?



Pour favoriser l'apprentissage de la danse, une classe CHAD (Classe à horaires aménagés danse) existe au collège du Parc, de la 6^e à la 3^e. Etudier dans une classe CHAD permet aux élèves de bénéficier d'un emploi du temps aménagé de manière à favoriser l'organisation des cours au collège, de la pratique de la danse au conservatoire et du travail personnel. Les concours d'entrée pour la prochaine rentrée se tiendront les 3 et 4 avril. Pour en savoir plus, une réunion d'information se tiendra le vendredi 16 février à 18h45 au conservatoire.

Vos grands rendez-vous culturels à Saint-Maur

AU THÉÂTRE



À PLATES COUTURES

C'est bien vu, touchant, pêchu.

Le Canard Enchaîné

Un beau spectacle musical et chorégraphié.

La Provence

La pièce s'inspire du combat des ex-ouvrières Lejaby face à la fermeture de leur atelier en 2010. Dans une écriture forte et poétique, nourrie de la rencontre avec ces ouvrières, quatre comédiennes et un musicien racontent la lutte, la résistance, les bouleversements que ce conflit a provoqués dans leurs vies. Une énergie communicative.

Vendredi 23 mars à 20h30

De Carole Thibaut - Mise en scène

Claudine Van Beneden - Musique Simon Chomel

Tarifs plein 22 €, abonné 18 €, jeune 8 €

AU CINÉMA LE LIDO



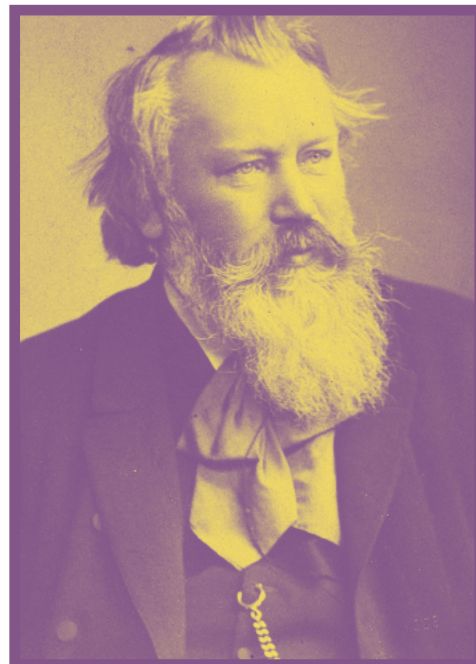
CARMEN

L'opéra s'invite au cinéma ! Dans le cadre de sa nouvelle saison Opéra-Ballet, Le Lido retransmet *Carmen*, opéra-comique en quatre actes de Georges Bizet enregistré à l'Opéra Bastille. Opéra-Ballet est une occasion inédite pour les Saint-Mauriens de profiter de retransmissions de spectacles lyriques et de ballets sur grand écran, tels que *Le lac des Cygnes* ou *La Belle au bois dormant*. Une initiative nouvelle lancée par la Ville à la rentrée 2017, qui a déjà séduit un grand nombre de spectateurs.

Dimanche 8 avril à 16h

Tarif plein 14 €, tarif réduit 10 €

AU CONSERVATOIRE



LE SALON DE MUSIQUE

Robin Paillette au cor, Christophe Bianco au violon et Romano Pallottini au piano s'emparent des œuvres de trois grands compositeurs allemands du XIX^e siècle. Brahms, Hindemith et Strauss vont résonner dans ce salon de musique le temps d'une soirée.

Vendredi 16 mars à 20h30

Tarifs : 15 €, abonnés théâtre 10€,

jeunes de moins de 26 ans et

accompagnateurs 8 €,

gratuit pour les élèves du CRR



@VilleSaintMaur
saint-maur.com

AU CONSERVATOIRE



LES GRANDS
RENDEZ-VOUS



Si Mozart m'était conté
Vendredi 16 février
à 20h30

Concerto pour 2 pianos,
extraits d'opéras

Tarifs : 15 €, abonnés théâtre
10 €, jeunes de moins de 26
ans et accompagnateurs 8 €,
gratuit pour les élèves du CRR

• **Concert de printemps**
Vendredi 23 mars
à 20h30

Orchestre d'harmonie
municipal et orchestre
d'harmonie Junior

Tarif plein 8 €, gratuit pour
les élèves du CRR

CONCERTS

Entrée libre

• **Miniwinds**
Mardi 6 mars à 20h30

Autour de la comédie
musicale, par les classes de
hautbois, basson, clarinette et
flûte traversière

• **Sur le nom de Bach**
Mardi 13 mars à 20h

Œuvres de Bach, Schumann,
Liszt, Roussel, d'Ormesson,
par les classes de piano et
d'orgue

• **Master Class d'Angèle**
Dionneau
Mercredi 14 mars
de 9h à 13h

Église de Saint-Mandé
84 av Général de Gaulle

• **Passeport musical pour**
un tour du monde
Mardi 20 mars à 20h

Spectacle avec la classe
d'alto de Vinciane Béranger
et la classe d'art dramatique
d'Anne Barlind

INTERMEZZO

• **Rendez-vous privilégiés**
entre les élèves et le
public

Vendredi 16 février
de 18h à 19h

Vendredi 9 et 16 mars
de 18h à 19h

AUDITIONS

Entrée libre

• **Les 24 tons, par la classe**
de déchiffrage piano
Jeudi 15 février à 20h30

• **Piano**
Samedi 17 février à 14h
Samedi 17 mars à 14h

• **Hautbois**
Samedi 17 mars à 16h30

• **Harpe**
Mardi 20 mars à 18h30

ORGUES À SAINT-MAUR

Entrée libre

• **Orgue en Carême**
Dimanche 18 mars à 16h
Église Saint-Hilaire
105 Boulevard de la Marne

• **Le chemin de croix**
de Paul Claudel
Mardi 20 mars à 20h
Église
Notre-Dame-du-Rosaire
Place des Marronniers

À LA MÉDIATHÈQUE

• **Lecture d'histoires par**
les bibliothécaires
Mercredi 21 février à 10h30
Pour les 4-5 ans
(sur inscription)

• **Lecture d'histoires par**
les bibliothécaires
Mercredi 28 février à
10h30
Pour les 6-8 ans
(sur inscription)



Printemps des poètes :
à vos plumes !

Du 3 au 19 mars

Cette 20^e édition du Printemps
des poètes se déroulera sur la
thématique de l'ardeur. Comme
chaque année, adultes et
enfants sont invités à laisser
libre cours à leur inspiration
et à déposer leur poème à
la médiathèque ou par mail
(objet : mur des poèmes) à
mediatheque.contact@mairie-
saint-maur.com. Ce mur des
poèmes fera ensuite l'objet
d'une exposition dans le hall de
la médiathèque du 5 mars au 3
avril. Sera également présenté
à cette occasion le travail réalisé
au sein des écoles de la ville
dans le cadre du Printemps des
poètes.



AU CINÉMA

• **Ciné-histoire**
White Material
Mardi 13 mars à 19h
De Claire Denis

AU THÉÂTRE

SPECTACLES

• **On a fort mal dormi**
Vendredis 9 et 16 mars
à 20h30
Samedis 10 et 17 mars
à 17h30
Dimanches 11 et 18 mars
à 17h30

D'après "Les naufragés" et "Le
sang nouveau est arrivé" de
Patrick Declerck, adaptation de
Guillaume Barbot.

Tarif plein 16 €, abonné 12 €,
jeune 8 €



L'école des femmes
Vendredi 9 mars à 20h30
Samedi 10 mars à 20h30

Un classique de Molière, qui
continue de résonner avec
notre temps, avec cette mise
en scène proposée par Armand
Eloi.

Tarif plein 22 €, abonné 18 €,
jeune 8 €



• **Corps pour corps**
Samedi 17 mars à 20h30

Opéra danse hip hop :
un mélange de genres
surprenant !

Tarif plein 32 €, abonné 28 €,
jeune 14 €

À plates coutures

Vendredi 23 mars à 20h30

D'après le combat des ex-ouvrières Lejaby face à la fermeture de leur atelier en 2010.

Tarif plein 22 €, abonné 18 €, jeune 8 €

Hansel et Gretel

Dimanche 25 mars à 17h

Comédie musicale dès 4 ans

Tarif plein 18 €, abonné et tarif tribu 14 €, jeune 8 €

EXPOSITIONS

« Écriture photographiée »

Jusqu'au 1^{er} mars

Par le Club photo de l'Université pour tous de Saint-Maur

Univers industriel - travail ouvrier

Du 1^{er} au 31 mars

De Claudie Fabre

CONFÉRENCES

• **Abd-el-Kader**
Mardi 6 mars à 14h15

• **De la paume au tennis**
Mardi 13 mars à 14h15

• **Quelle croissance économique pour le 21^e siècle ?**
Mardi 20 mars à 14h15

LES ATELIERS D'ART

• **Stage d'arts plastiques**
Du lundi 19 au vendredi 23 février

Pour les enfants de 6 à 12 ans

• **Exposition « Collectifs Féminin Pluriel »**
Du 13 au 25 mars

Vernissage le 13 mars à 19h

Et aussi

ANIMATION

• **Fête foraine**
Du 24 février au 18 mars

Ouverte mercredi, week-end, jours fériés et vacances scolaires de 14h à 19h – Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h
Place de Molènes

CONCERT

• **Concert de Chante-Marne**
Samedi 24 mars à 20h30

Chants a cappella de la Renaissance au XX^e siècle
Sacrés, profanes et traditionnels
Palestrina, Saint-Saëns, Liszt, Poulenc...

Église Saint-François de Sales

Carnet d'adresses

Conservatoire à Rayonnement Régional

25 rue Krüger
01 48 83 14 67

Théâtre de Saint-Maur

20 rue de la Liberté
01 48 89 99 10

Cinéma le Lido

Place Jacques Tati
70 avenue de la République
01 48 83 06 18

Musée de Saint-Maur

5 rue Saint-Hilaire
01 48 86 33 28

Artothèque Carré Médicis

5 rue Saint-Hilaire
01 48 86 23 32

Médiathèque Germaine-Tillion

23 avenue Henri-Martin
01 48 86 74 44

Médiathèque Carré Médicis – Logithèque

11bis rue Saint-Hilaire
01 55 12 14 92

Bibliothèque Les Rives de la Marne

72 rue du Pont-de-Créteil
01 45 11 93 98

Les Ateliers d'art de Saint-Maur

5ter avenue du Bac
01 42 83 41 42

Archives municipales

19/23 avenue d'Arromanches
01 42 83 68 96

Le coup de cœur d'Ernest

Polar, roman, livre jeunesse... Ernest vous accompagne dans vos lectures. Retrouvez dans chaque numéro ses précieuses chroniques littéraires.

Superbe et drôle roman monde



livre monde. Un livre puissant, un livre qui fait rire, sourire, pleurer. C'est simplement de la très grande littérature. Ambitieuse et joyeuse. Superbe.

« Me voici », de Jonathan Safran Foer aux éditions de l'Olivier

Nous y sommes. « Me voici » est un roman sur nos constructions mentales, sur les histoires que nous nous racontons à nous-mêmes. Avec deux événements anodins, le château de cartes de la vie parfaite s'effondre. « Me voici », c'est aussi un livre très drôle. Sur la recherche de l'identité, sur le judaïsme, sur le sexe et le désir. Il y a du Roth de « Portnoy et son complexe » dans ce roman de Safran Foer. Là-dessus, l'auteur ajoute une dimension dystopique et géopolitique : un tremblement de terre menace Israël et c'est toute la géopolitique de la région qui s'en trouve bouleversée. Tout comme les Juifs de la diaspora.

Au fond, ce livre immense de Safran Foer interroge le lecteur : qu'a fait sur vous le passage du temps ? A-t-il détruit vos utopies individuelles : amour, désir, loyauté face à l'adolescent que vous étiez ? Le temps qui passe vous fait-il renier les héritages familiaux et votre putative appartenance à une histoire globale ? Tout cela est dans « Me voici ». C'est un

Retrouvez toutes les chroniques sur www.ernestmag.fr

ernest!
lire est une fête

MAJORITÉ MUNICIPALE

“SAINT-MAUR NOTRE CHOIX” (33 élus)



Carole Draï
Maire-adjointe déléguée
aux finances locales

Budget 2018 : tenir le cap pour préserver l'indépendance de Saint-Maur

Tous les mois, Saint-Maur rembourse 2 millions d'euros aux banques pour éponger la dette accumulée depuis 20 ans. Une dette qui n'a pas servi à investir dans nos écoles, nos centres sportifs et culturels, notre voirie – ou si peu. Longtemps, on a refusé d'interroger la pertinence des frais de réception et d'animation, ou l'habitude du « tout gratuit », comme si le service public n'avait pas de coût. Ce système a vécu. Pendant plus de 20 ans, Saint-Maur a eu une démographie déclinante et des équipements surdimensionnés et dégradés. Aujourd'hui, c'est avec fierté que nous finançons un plan d'investissements sur 5

ans : pour la première fois, Saint-Maur voit son attractivité renforcée. Et quand la Ville fait des efforts en matière de logement social sans rien céder à la préservation de son ADN résidentiel, elle continue d'être condamnée. 7 millions d'euros d'amende SRU, c'est le prix de la sanction automatique pour avoir refusé de construire 9 000 logements sociaux supplémentaires, qui nous oblige à fiscaliser l'amende. Mais nous en sommes convaincus : notre Ville mérite les efforts que, collectivement, nous produisons pour conserver notre indépendance et pouvoir choisir notre avenir.

OPPOSITION MUNICIPALE

“FIDÈLES À SAINT-MAUR” (7 élus)

Bonne Année 2018



Pascale Luciani-Boyer
Conseiller Municipal

www.scoop.it/t/conseil-municipal-de-saint-m

En ce début d'année, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour vous-mêmes et pour ceux qui vous sont chers !

La transformation de notre pays va se poursuivre en 2018, avec plusieurs réformes importantes, qui vont créer les conditions pour soutenir la croissance, renforcer la protection et permettre la meilleure intégration possible de chacun dans le monde du travail.

Au chapitre des réformes de société qui nous concernent toutes et tous, le gouvernement proposera des mesures fortes pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et réprimer les violences

sexistes : ce sujet a été décrété Grande Cause Nationale du quinquennat par le Président de la République. Rappelons ici que Saint-Maur-des-Fossés dispose d'une structure de premier plan avec le CHIC et son Unité Médico-Judiciaire très en pointe, pilotée par une Saint-Maurienne.

Enfin, l'année 2018 verra la première tranche de suppression de la taxe d'habitation, un impôt injuste que le Président de la République entend supprimer totalement. Une bonne nouvelle en perspective pour le contribuable Saint-Maurien, alors que le conseil Municipal vient de voter une augmentation des impôts locaux !

OPPOSITION MUNICIPALE

“SAINT-MAUR DEMAIN, UN NOUVEAU SOUFFLE POUR SAINT-MAUR ET SES VILLAGES” (6 élus)**Budget 2018 : trop d'effort pour les familles, trop vite !**

Nicolas Clodong
Conseiller Municipal

www.nicolasclodong.fr

Nous n'ignorons rien des contraintes énormes qui pèsent sur la ville. Mais nous pensons qu'on va trop loin dans les efforts demandés aux familles, l'État n'en demande pas tant et si vite. Le produit des hausses, tant des taux d'imposition que des tarifs (périscolaires, stationnement), dépasse 9,5 millions d'euros, il est supérieur à la fiscalisation de l'amende Gayssot-Duflot-Mézard (en raison du déficit de logements sociaux) revendiquée par la majorité. Nous avons proposé des sources d'économie qui n'ont été qu'en faible partie retenues dans le budget présenté en conseil municipal.

Nous avons donc voté contre la hausse de la taxe d'habitation (2%), de la taxe foncière (2 %) et de l'ensemble des tarifs des prestations périscolaires (accueil, du matin, cantine, accueil du soir, centre de loisir) en dehors des tranches très sociales. La loi de programmation des finances publiques prévoit un dialogue avec le préfet, le budget qui vient d'être voté va au-delà des demandes de l'État en termes de limitation de l'augmentation des dépenses de fonctionnement : quelles seront les marges de négociations restantes ?

OPPOSITION MUNICIPALE

“SAINT-MAUR ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE” (3 élus)**Triple peine pour les Saint-Mauriens**

Denis Laurent
Conseiller Municipal

www.saintmaur.eelv.fr

L'augmentation de 8M€ des impôts locaux -mais 44% des Saint-Mauriens auront un abattement de 30% de taxe d'habitation- permettrait le maintien et la qualité des services publics.

Non, le maire s'entête.

Les services publics disparaissent (Véolia s'enrichit), le scolaire et périscolaire devront générer 2M€ d'économies, dont 800 000 € payés en plus par les familles !

Malgré l'opposition des parents, les hausses sont décidées pour toutes les activités périscolaires : 4% en cantine, 141% et 343% le soir, 1400% le matin !

Excepté pour les familles de la nouvelle Tranche1 de quotient, les surcoûts vont de

7 à 21% en T2, de 12 à 35% en T3, jusque 194% en T10.

Pire, le poids est de 13% du budget de famille modeste, insupportable après les charges du logement.

La ville paye 7M€ de pénalité plutôt que d'investir dans le logement social, alors que près de 4000 ménages l'attendent.

Saint-Maur : seule grande ville en Ile-de-France qui ne respecte pas la loi depuis 17 ans. Ici, seules les opérations privées appliquent la loi, avec 30% de logements sociaux.

Des familles seront dans la privation : l'intérêt de l'enfant est remis en cause par le service public et par la carence en logement social.

Conjuguer vie sociale et vie personnelle

**Mon proche a des
troubles de la mémoire**

**Il est accueilli en journée
et pratique des activités
de loisirs adaptées**

**ACCUEIL
DE JOUR**

4 SITES EN VAL DE MARNE



Nous avons choisi un Accueil de Jour **ABCD**



**Abbaye
SAINT-MAUR**

**Bords de Marne
BONNEUIL**

**Cité Verte
SUCY EN BRIE**

**Cristolienne
CRÉTEIL**

01.55.12.17.20 - www.abcd94.fr

ASSISTANCE INFORMATIQUE A DOMICILE

Diagnostic de panne - Nettoyage système
Formation & Conseils - Installation Logiciel
Internet & Multimédia - Optimisation
Aide Montage PC et Réseaux - Sauvegarde données
Clonage système - Récupération système et données

Forfait 1 heure 19 €*

puis 9 €* la demi-heure commencée

* après crédit d'impôt de 50 %

remboursement si non imposable
déduction fiscale si imposable



Possibilité de paiement
en trois fois

Un souci informatique ?

Adressez-vous au CIEL de Saint-Maur !

CONSEIL INFORMATIQUE - EXPERTISE - LOGICIEL

Contactez Frédéric CLAIRE-EUGENIE au 06 59 11 28 76

Saint-Léger Voyages

Le voyage sous toutes ses formes

Depuis plus de 35 ans, vos agences Saint-Léger Voyages vous proposent
les meilleures destinations pour vos voyages et vous conseillent
dans la préparation et l'organisation de vos vacances

Actuellement :

«Splendeurs impériales à Saint-Petersbourg»

Un voyage hors normes du 13 au 19 septembre 2018

organisé en partenariat avec le FIGARO HORS SÉRIE

Brochure et bulletin de réservation sur demande

21, avenue Emile Zola • 94100 Saint-Maur • Tél. **01 48 89 89 89**

www.saintlegervoyages.fr

LOUIS COUVERTURE

TUILE - ZINC - CUIVRE - ARDOISE - CHARPENTE
INSTALLATEUR CONSEIL **VELUX** AGRÉE 2003



Le Couvreur à la Hauteur

19 rue baratte cholet

94100 SAINT MAUR

Tél. **01 48 77 15 42**
06 11 72 68 64

Garantie décennale Allianz @ 37380636

www.louiscouverture.com - louiscouverture94100@gmail.com

SIRET 948 251 121 0005 - RM Saint-Maur - Code APE 4204B - FR 42 340351101



Audioprothésiste indépendante

Tél: 01 48 83 08 13

7 rue Baratte Cholet, Saint-Maur



Test Auditif Gratuit / Essai Gratuit 1 mois / Déplacement à domicile



A votre écoute, nous vous recevons dans un espace chaleureux et convivial

Déplacement à domicile

Aides auditives rechargeables dernière génération

Test auditif gratuit

Suivi personnalisé réalisé par un professionnel de santé

Centre agréé tous fabricants et toutes mutuelles





BIEN APPAREILLÉ, C'EST PAS PAREIL !

Les audioprothésistes

entendre
...et la vie recommence

www.entendre.com

VENIR CHEZ ENTENDRE, C'EST L'ASSURANCE D'ÊTRE CONSEILLÉ ET ACCOMPAGNÉ PAR UN AUDIOPROTHÉSISTE, DIPLÔMÉ D'ÉTAT, EXPERT DE L'AUDITION. SON SAVOIR-FAIRE, SON EXPÉRIENCE ET SES COMPÉTENCES VOUS PERMETTRONT DE TROUVER, ENSEMBLE, L'AIDE AUDITIVE QUI VOUS CONVIENT.

PARCE QUE BIEN APPAREILLÉ, C'EST PAS PAREIL !

**JULIEN BENOIST
MARJORIE COUSIN**

**Audioprothésistes D.E.
DU Audioprothèse Implantée**

16-20, Rue Baratte Cholet
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
01 41 79 30 19

BON POUR UN :

- Test auditif GRATUIT⁽¹⁾
- Essai gratuit des dernières aides auditives de haute technologie⁽²⁾

**Maître
AUDIO**

Exigez l'excellence auditive

Votre audioprothésiste D.E.
Entendre est
un indépendant engagé.
Pour plus d'informations :
www.maitre-audio.fr